



Rencontre annuelle du Groupe des femmes parlementaires
De l'égalité formelle à l'égalité substantielle
Mexico, Mexique – 24 et 25 juin 2014

Progrès et défis dans le programme d'égalité des sexes des Amériques

D^{re} Teresa Incháustegui Romero

Le programme d'égalité des sexes, qui a débuté il y a 35 ans dans le cadre de la CEDAW avec pour objectif explicite de supprimer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, est là pour durer.

Les progrès ont été difficiles, mais fructueux, depuis la ratification de cet instrument remarquable par les États parties en 1982. Il convient de souligner la portée de l'article 2, lequel stipule l'obligation de tous les États parties d'appliquer le principe d'égalité des hommes et des femmes et la non-discrimination dans leur constitution nationale et leurs lois civiles, criminelles et administratives, de même que de garantir ces principes en mettant en place des mécanismes de protection juridique et de traitement de plaintes et en les incorporant dans l'application de tous les pouvoirs publics.

Grâce à cette mesure, des mécanismes ont été élaborés pour concrétiser l'égalité et les progrès des femmes, et ce, de concert avec une législation visant à promouvoir et assurer leurs droits et leur accès à des postes de pouvoir et de décideuse.

Les années de progrès des femmes coïncident avec une longue période de transition politique et avec la plus longue période de succession démocratique de l'histoire. Ces années correspondent également à une période de réformes structurelles pour adopter un nouveau modèle de croissance économique, ce qui a fait de notre région l'endroit le plus violent et le plus inéquitable au monde à titre de résultat.

Notre participation grandissante dans les pouvoirs publics, les gouvernements et les parlements (environ 27 %) est sans aucun doute un progrès important, mais il reste en deçà d'un pourcentage de 30 % de la masse critique.

Dans le domaine de l'économie, les femmes occupent aussi 52 % des postes de la région et elles sont le principal soutien de famille dans plus de 50 % des ménages.

Cependant, le programme reste en suspens.

1. Il n'existe pas de politiques claires sur les droits en matière de sexualité et de procréation. Selon l'OPS/OMS, plus de 23 000 femmes meurent chaque année en raison de complications de grossesse ou d'accouchement; le taux de grossesses chez les adolescentes a dépassé celui de l'Afrique (73,1 pour 100 000 adolescentes âgées entre 15 et 19 ans, comparé à 54 pour 100 000 en Afrique).

2. L'inégalité existe toujours sur le plan des emplois et des salaires, avec un écart de salaire de 20 % en moyenne. De plus, la plupart des femmes qui travaillent font des tâches domestiques rémunérées ou travaillent dans des services de nettoyage et personnels.
3. Des doubles quarts et le manque de temps sont les frais cachés à payer pour pouvoir accéder à l'emploi, car elles font en moyenne 70 % de travail non rémunéré à la maison, en plus de contribuer à environ entre 5 % et 3,5 % du PIB dans le secteur de la santé, compte tenu qu'elles prennent soin des malades, des personnes âgées et de leurs personnes à charge.
4. L'accès à la propriété des terres est encore restreint et l'inégalité est très élevée dans le secteur rural; même si elles représentent de 60 à 80 % de la main-d'œuvre, elles possèdent seulement 5 % des terres.
5. La participation politique par le biais de quotas se heurte encore à des résistances et s'effectue par des arguments sournois et du harcèlement politique. Représentant 51 % des membres dans les partis politiques (IDEA and IDB), les femmes occupent seulement 19 % des postes électifs. Dans les syndicats, elles représentent 90 % des membres dans de nombreux cas, mais elles n'occupent que 10 % des postes dans les comités et 3 % dans les services des organisations nationales.
6. En ce qui concerne le droit de vivre à l'abri de la violence, l'accès à la justice est également une question en suspens; et pendant ce temps, l'insécurité augmente, affectant la vie et l'intégrité des femmes dans les secteurs pauvres et défavorisés où les mauvais traitements, les viols et le féminicide abondent.

Ce sont les défis auxquels sont confrontées les femmes parlementaires de la région.